



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 43 - Octobre 1987  
ISSN 029117 CCP 77 44 41 P

LES "DOSSIERS" du 16<sup>e</sup>

## L'AVENIR DU PRESBYTERE D'AUTEUIL

Monsieur J.L. BEZANCON, Curé de Notre Dame d'Auteuil, au cours d'une réunion récente, a fait le point sur les négociations qui se sont déroulées depuis plusieurs mois, avec la COGEDIM. Ce groupe avait obtenu de la Ville de Paris une promesse de vente pour le Presbytère, le jardin et ses dépendances et devait prendre à sa charge le logement des prêtres et de leurs activités.

Le compromis entre le Conseil Economique paroissial, l'archevêché, et la COGEDIM devrait aboutir à un partage du terrain situé entre les rues Antoine Roucher, Corot et Mirabeau, la paroisse renonçant à la partie basse du terrain, rue Mirabeau. Elle se retrouverait propriétaire d'une parcelle d'environ 1.200 m<sup>2</sup>, le long de la rue Corot et en haut de la rue Antoine Roucher où serait regroupé l'ensemble de ses locaux, presbytère et activités (entraide Auteuil, halte-garderie, scouts). Les frais de construction seront à la charge du promoteur qui s'engage aussi à respecter l'espace vert et les arbres auxquels les riverains sont fort attachés.

Les plans et maquettes sont toujours à l'étude, modifiés selon des interventions multiples.

Ils devraient rassurer les paroissiens, les riverains et les nombreux responsables bénévoles des activités de la paroisse.

Reste, et ce n'est sans doute pas le plus facile, à trouver des locaux intérimaires où pourront se dérouler ces activités. Il est si important qu'elles continuent sans à coup tant elles représentent de générosité, de qualité d'accueil, d'aide morale et pédagogique.

## LE PARKING D'EYLAU

Sa construction vient d'être confirmée par le Conseil d'Arrondissement.

Elle durera 10 mois. 170 emplacements, tous privatifs, sur 3 niveaux, seront offerts sous la partie la plus large de l'avenue d'Eylau, près de la place du Trocadéro.

Les alignements d'arbres seront remplacés dès la fin des travaux. Les rampes d'accès et de sortie, les trémies, les escaliers ont été longuement étudiés et agréés par les Bâtiments de France.

Le stationnement dans les contre-allées sera maintenu pendant et après les travaux ce qui minimisera les difficultés induites par cet équipement.

Des normes nouvelles de confort et de sécurité devraient rendre ces parkings confortables et sûrs.

On nous a signalé que les demandes d'achat nombreuses n'ont pas laissé aux riverains un temps de réflexion assez long ... Il nous avait pourtant semblé que le prix envisagé - qui avait fait l'objet de polémiques au Conseil de Paris - était suffisamment attractif pour accélérer les décisions des intéressés.

Et renseignements pris, si la Société UNIGARAGES a déjà reçu un nombre important de déclarations d'intention d'achat, il n'y a pas eu encore de mise en vente, et les acquéreurs éventuels peuvent toujours s'inscrire (Unigarages : 47 25 61 99).

#### TERRAIN DU QUAI DE PASSY

suite à notre lettre n° 42 de juin ...

Plusieurs réunions se sont tenues au Ministère en présence de Monsieur ALDUY, Conseiller chargé de ce dossier par Monsieur MEHAIGNERIE, de Monsieur FLESSELLES, adjoint au Maire du 16<sup>e</sup>, chargé de l'Urbanisme et de plusieurs Associations de l'arrondissement.

Démarche assez exemplaire - dans l'état actuel des "négociations" - puisque les positions des uns et des autres à l'origine très éloignées se sont rapprochées. Le dossier semble retenir un grand espace vert de 15 à 16.000 m<sup>2</sup>, d'un seul tenant, 400 logements, un gymnase, des équipements scolaires et de petite enfance.

Rien ne sera construit en rez de chaussée, l'architecture sur "pilotis" assurant la transparence entre parc et habitat.

Un concours architecture et financement sera probablement lancé dans les tous prochains mois. Le Ministre ayant promis que la préférence serait donnée au projet qui présentera la plus grande qualité architecturale.

Nous souhaitons revoir le projet à ce stade. L'aménagement d'un terrain de cette taille, de cette qualité est d'une grande importance pour les riverains en particulier et pour tous les habitants de l'arrondissement.

Un bel espace vert, un beau geste architectural, dans ce paysage exceptionnel de bord de Seine : c'est un évènement à ne pas bacler.

### LA ZAC GROS BOULAINVILLIERS

L'administration a mis à l'enquête publique, du 5 au 23 octobre, un projet de déclassement, place du Dr Hayem, à l'angle sud des rues La Fontaine et Boulainvilliers.

Il s'agit de l'espace de trottoir élargi ménagé devant le portail de l'école 1-15 bien connue naguère pour ses repas gratuits.

Emplacement restreint mais riche d'une demi-douzaine de platanes dont l'abattage fera de la "place", un carrefour ingrat.

Les signataires du registre d'enquête sont unanimes à condamner cet abattage, d'ailleurs contraire au POS de 1977, demandé par l'Office Public d'Habitation de la Ville de Paris, sans la moindre considération pour ce "micro-paysage" urbain.

La liberté offerte par la Z.A.C. aurait permis d'ailleurs sans empiètement au sol l'augmentation présentée des mètres carrés de logements.

### MAISON DES ASSOCIATIONS

La libération des m<sup>2</sup> prévue dans la Halle St Didier se précise ... sans que se précise une attribution définitive aux associations.

A-t-on le droit de s'avouer inquiet d'une attente qui se prolonge alors que dans des conversations particulières nos interlocuteurs nous disent tous leur désir sincère de mettre à la disposition des habitants de l'arrondissement ces 200 m<sup>2</sup> libérés.

Mais peut-être nous prépare-t-on un beau cadeau de Noël !!

### CONVIVIALITE URBAINE

"L'opération Tandem sera bientôt dans votre rue - soyez au rendez-vous 22 juin, 18 h 30 - annulé en cas de pluie".

Cela se passe à Montréal, dans le secteur du parc St Alphonse d'Ahunsic, 4 hectares modestes sur la carte de la métropole du Québec.

Le carton illustré a été déposé dans toutes les boîtes à courrier d'alentour à l'emblème "mes voisins surveillent" "neighbours are watching". Et au pavillon des jeunes du parc, un officier de police sera au rendez-vous : 300 chaises attendent leur auditoire : les habitants des rues voisines. Ces "bordiers" entendront un exposé sur la sécurité de leurs homes en termes familiers et amicaux.  
d'abord technique : quels sont les points faibles de la maison ? Comment

situer, choisir et monter les serrures; quels systèmes légaux d'alerte et de lutte contre le feu ? Et bien entendu, "comment appeler police, pompiers et autres secours". Comment se comporter en face de cambrioleurs".

Les questions portent surtout sur le parc la nuit, des rondes plus fréquentes sont demandées.

Après une heure d'exposé et de dialogue policier-résidents, la séance est levée.

On se disperse, mais déjà quelques accords de vigilance mutuelle se dessinent sur les perrons en vue des prochaines vacances d'été; échange de n° de téléphone et peut-être de cachettes pour les clés, des recettes pour l'animal familier ...

Il va sans dire que le quartier de Montréal apparaît aux antipodes de notre Paris 16° où seules quelques rues basses, villas ou hameaux suggéreraient des opérations tandem.

Mais le Parisien de passage, songeur, envisage des expériences dans son quartier: ou dans quelques "villas" ou "hameaux" enclaves discrètes : dans quelques immeubles avec leurs familiarités vivantes encore, l'omnisciente Madame Fipelet animant les conciliabules de palier ... Mais la concierge a disparu du vocabulaire et hélas des plans des promoteurs et trois mots échangés sur le temps passé dans l'ascenseur ne suffisent pas.

Après l'explosion en 1978, rue du Raynouard et ses voisines, un climat nouveau de solidarité et de gentillesse a régné. Tout le monde parlait à tout le monde. Cette atmosphère a duré quelques mois et beaucoup y ont été sensibles. Et puis le "calme" est revenu ... Faudrait-il de nouvelles explosions ou la spontanéité du programme tandem pour la faire renaître ?

#### UN GESTE SIMPLE ... ET EFFICACE

Idée ! ... si on récoltait les piles boutons.

Les TRANSFORMEURS (Agence Nationale pour la récupération et l'élimination des déchets) en association avec le Service Jeunesse de la Croix Rouge, ont lancé une opération nationale de récupération des petites piles appelées piles boutons.

Ces piles boutons, couramment employées dans de nombreux appareils électroniques et les mécanismes d'horlogerie (montres, appareils photos, jouets...) contiennent en moyenne chacune 1 gramme de mercure, capable de polluer 1 m3 de terre ou 400 litres d'eau.

Faut-il rappeler la toxicité du mercure ?

Au Japon, en 1956, dans la région de Minamata : 234 personnes sont mortes et plus de 10.000 ont connu des troubles graves pour avoir absorbé du poisson pollué par les déchets d'une usine utilisant du mercure.

Pendant les mois de juillet et d'août 1987, la ville de Paris qui

s'associait à cette campagne, a posé une affiche sur 3.000 corbeilles à papiers; elle a financé l'achat de 20.000 boîtes destinées à la collecte, déposées chez des professionnels : bijouteries, horlogeries, marchands de calculatrices, hôpitaux, et dans des établissements scolaires. Elle a réalisé des auto-collants destinés à être posés sur les devantures des commerçants qui participaient à cette opération.

Les petites boîtes seront ramassées par la Croix Rouge et remises à des centres de traitement qui recycleront mercure et argent contenus dans les piles - obligation instituée par la Loi du 15 juillet 1975 sur le recyclage des déchets.

Cette campagne a reçu le label du Comité Français pour l'année européenne de l'environnement.

N'oubliez pas d'y participer. Cette collecte est un geste simple, peu contraignant et tellement utile.

Et puisque l'on parle de pollution .....

Aux U.S.A., les statistiques indiquent qu'il y a nettement plus

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Faire quelque chose pour sauver des vies

12.000 morts par an, victimes d'accidents de la circulation !  
Y a-t-il quelque chose à faire pour lutter efficacement contre un tel fléau,  
ou faut-il baisser les bras ?

C.O.D.E.J., Fédération Française de cyclotourisme, Ligue c/la Violence routière, Prévention routière, SOS environnement, U.F.C.S., etc...  
plusieurs associations qui travaillent séparément pour une meilleure sécurité routière, se sont réunies sous le vocable "Rue de l'Avenir" pour organiser une démonstration exemplaire de cohabitation piétons-automobilistes dans plus de trente villes de France du 16 au 21 novembre 1987.

Si vous voulez leur apporter un soutien actif, prenez contact avec :

RUE DE L'AVENIR  
c/o I.D.E.F.  
3 rue du Coq Héron  
75001 - PARIS

Tél. 40 28 04 79 et 40 28 04 99 - permanence de 9 h. à 13 h.